



Paris, le 9 septembre 2010

Aux organismes signataires de l'appel
" Ne laissons pas fragiliser le droit de l'étranger "

Projet de loi "Besson" sur l'immigration : la suite des opérations en septembre

Depuis notre dernier courrier, plusieurs organismes se sont ajoutés à la liste des signataires de l'Appel des organismes chrétiens. Aujourd'hui, plus de 40 organismes y sont associés, d'autant que des réseaux regroupent plusieurs entités. Cette initiative œcuménique est déjà un succès assez inédit, surtout sur un thème aussi sensible et complexe. Il nous faut la faire vivre.

Pour l'information de nos réseaux, voici - ci-joint - une note d'actualisation sur le projet de loi.

Pour faire connaître et prolonger l'impact de cet Appel, nous vous proposons 2 actions :

- **Localement** : à la veille de la discussion à l'assemblée, les vendredi 24 ou samedi 25, il faudrait que des représentants de nos organismes **portent l'appel lui-même** aux élus à leur permanence locale ; cela suppose qu'en urgence les réseaux locaux se contactent.
- **Au plan national** : 2 pistes sont étudiées pour un **évènement** (à cette occasion ou plus tard car les manifestations seront nombreuses sur Paris lors du débat à l'Assemblée). Il n'est pas exclu que cet évènement se reporte vers le Sénat qui sera saisi du projet de loi en octobre. Mais il nous faut faire état des actions locales multiples de nos réseaux, en plus du poids que représente la signature de l'appel par 44 organismes chrétiens.

L'appel a été largement diffusé sur les sites des signataires ainsi que le communiqué du 26 août. Mais les informations sur la première réaction des élus aux lettres envoyées sont mal connues de nos organismes initiateurs

=> merci de les faire parvenir à : dept.etrangers@secours-catholique.org

L'homme doit toujours être au cœur de nos choix et la loi toujours viser à protéger les plus faibles. Nous ne pouvons pas accepter la vision d'une société repliée sur elle-même.

Bien cordialement

Les organismes initiateurs de l'Appel " Ne laissons pas fragiliser le droit de l'étranger " :
ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), **CCFD-Terre Solidaire** (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), **La Cimade** (Service œcuménique d'entraide), **FEP** (Fédération de l'Entraide Protestante),
Secours Catholique / Caritas-France,
avec la contribution du **SNPM** (Service national de la pastorale des migrants).

P.J. *l'Appel remis à jour des signataires en septembre*
Note d'actualisation sur les évènements autour de ce projet de loi "Besson"